

ECRIVAIN PUBLIC

L'écrivain public est un professionnel de la communication écrite entre individus ou entre personnes et administrations. L'écrivain public répond aux demandes d'aide à la rédaction. C'est un métier encore en déficit de notoriété.

METIER

L'écrivain public apporte son aide à tous ceux qui ne se sentent pas capables de rédiger des courriers, textes ou demandes écrites diverses.

L'**activité de l'écrivain public** se décline en trois chapitres : réalisation de la commande proprement dite (rencontre avec le client, mise au point de la nature de sa demande, travail de rédaction, rendu du travail) ; promotion du métier et des services proposés ; gestion du cabinet, quelle que soit sa nature juridique (entreprise individuelle, association, société...)

Les **services d'aide à l'écriture** auprès des particuliers demeurent au coeur du métier, mais le champ d'activité de l'écrivain public s'est élargi en raison de l'extension de sa clientèle de professionnels, d'où une évolution du métier vers la notion de prestataire et conseil en écriture.

Courriers de tous types, CV, testaments, réécritures, tâches de formation ou coaching, ateliers d'écriture, formulaires et dossiers, mémoires, constituent ainsi le travail quotidien de l'écrivain public.

L'écrivain public facilite aussi la **communication écrite** avec l'Administration : Sécurité sociale, allocation familiale, dossier médical, services des impôts, du permis de conduire...

La règle numéro un de l'écrivain public est de s'adapter aux délais, horaires et contraintes de sa clientèle. Par définition, ses horaires sont donc élastiques et aléatoires.

Le **maniement des technologies modernes de communication** écrite et de documentation est évidemment indispensable à ce métier, de même qu'une bonne connaissance des instances administratives, sociales et judiciaires.

Enfin, la plupart des écrivains publics opèrent à leur domicile ou dans les locaux du client. Certains tiennent cependant boutique avec une plume comme enseigne.

COMPETENCES REQUISES

- Vouloir conseiller, aider les autres
- Savoir convaincre, communiquer

- Savoir écrire (excellente orthographe), donner envie de lire

FORMATIONS

La majorité des écrivains publics a suivi une formation littéraire générale (lettres, philo, histoire, langues...), mais quelques formations relatives au conseil en écriture existent :

- Licence professionnelle écrivain public, conseil en écriture professionnelle et privée à Paris 3
- Licence AES parcours développement social à Paris 1
- Licence professionnelle rédaction technique à l'Université de Limoges
- DU (Diplôme d'Université) écrivain public et auteur conseil à Toulon
- CNED (Centre National d'Enseignement à Distance) : Formation d'écrivain public (production de tout type de textes, utilisation des nouvelles technologies, conduite d'entretien...)

L'écrivain public doit avoir une bonne connaissance des rouages des administrations et des entreprises : une formation juridique et économique est donc appréciable.

En Adhésion APRES PROF, nous vous accompagnons dans la conception de votre activité, en option n°3 « Suivi de projet allégé » qui comprend :

- **Un bilan professionnel afin d'évaluer l'éventail de vos compétences transversales dans l'objectif de vous permettre de diversifier vos prestations futures,**
- **Des mises en relation avec d'anciens professeurs devenus écrivains publics,**
- **Un accès aux modules vidéo de retours d'expérience et de conseils d'entrepreneurs sur notre portail,**
- **L'accompagnement dans votre demande de cumul par la voie hiérarchique,**
- **Des réponses rapides à toutes vos questions durant votre projet toute l'année de votre adhésion, 7 jours sur 7 entre 9h et 21h via l'application smartphone sécurisée et très interactive de notre réseau Whaller.**